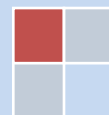




Centre d'Accueil et
d'Accompagnement à la
Réduction
des risques pour Usagers de
Drogues IMP'ACTES

RAPPORT D'ACTIVITÉ
2018



SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	page 1
PRÉAMBULE	page 4
1 LES MISSIONS DU CAARUD IMP'ACTES (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues)	page 5
2 CAARUD IMP'ACTES	page 7
2.1 FICHES DE SYNTHÈSE ACTIVITÉ	
2.2 LE FONCTIONNEMENT	
<u>2.2.1 LES MARAUDES</u>	
<u>2.2.2 UN LIEU ADAPTE POUR « ÊTRE »</u>	
<u>2.2.3 COMPOSITION DE L'ÉQUIPE</u>	
2.3 LOCAL ET FONCTIONNEMENT SUR NICE	
<u>2.3.1 LE LOCAL DE NICE</u>	
<u>2.3.2 FONCTIONNEMENT NICE (LOCAL, MARAUDES, PARKINGS LOUVRE ET MOZART)</u>	
2.4 LOCAL ET FONCTIONNEMENT SUR L'OUEST	
<u>2.4.1 LE LOCAL D'ANTIBES</u>	
<u>2.4.2 FONCTIONNEMENT DE L'OUEST</u>	
2.5 DÉFINITION DES POSTES DANS LE LOCAL DE NICE ET D'ANTIBES	
3 LE PUBLIC ACCUEILLI	page 18
3.1 LE PUBLIC ACCUEILLI SUR NICE	
<u>3.1.1 LE NOMBRE DE PERSONNES ACCUEILLIES</u>	
<u>3.1.2 ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION</u>	
3.2. LE PUBLIC ACCUEILLI SUR L'OUEST	
<u>3.2.1 LE NOMBRE DE PERSONNES ACCUEILLIES</u>	
<u>3.2.2 ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION</u>	
4 L'ACTIVITÉ DU BUS MOBILE, DES PHARMACIES ET DES DISTRIBOX SUR L'OUEST DU DÉPARTEMENT	page 22
4.1 LE MATÉRIEL DISTRIBUÉ	
4.2 LE MATÉRIEL RECUPÉRÉ	
5 PROGRAMME DISTRIBUTION DE KIT + EN PHARMACIE	page 27
5.1 RAPPEL DU PROJET	
5.2 PRINCIPES GÉNÉRAUX	
5.3 ACTIVITÉ DU PROGRAMME PHARMACIE	
6 LES AUTOMATES DISTRIBUTEURS ÉCHANGEURS ET RECUPERATEURS DE SERINGUES.....	page 29
7 LES PRESTATIONS COMMUNES AUX DEUX SITES	page 31
7.1 MATÉRIEL DESTINÉ À LA RÉDUCTION DES RISQUES LIÉS À L'INJECTION	
7.2 MATÉRIEL DESTINÉ À LA RÉDUCTION DES RISQUES LIÉS AU SNIFF	
7.3 MATÉRIEL DESTINÉ À LA RÉDUCTION DES RISQUES LIÉS AUX PRATIQUES SEXUELLES	
7.4 KIT HYGIÈNE FEMME	

8 LES ACTIONS	page 34
8.1 LES ENTRETIENS, ORIENTATIONS ET ACCOMPAGNEMENTS	
8.2 L'ACCES AUX SOINS	
8.3 L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISE	
8.4 – REALISATION DE TESTS RAPIDES D'ORIENTATION ET DE DEPISTAGE VIH (TROD)	
8.5 - SLAM	
8.6 LES INTERVENTIONS EN MILIEU FESTIF	
9 PARTENARIAT ET FORMATIONS	page 40
9.1 LE PARTENARIAT	
9.2 LES FORMATIONS	
10 LES PERSPECTIVES DU CAARUD OUEST 2019	page 41
10.1 ANTIBES	
10.2 LE PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT D'ANTIBES A COMPTER DU 1ER JANVIER 2019	
10.3 GRASSE	
10.4 CANNES	
11 LES PERSPECTIVES DU CAARUD NICE 2019	page 44
12 CONCLUSION GENERALE	page 46
ANNEXE.....	page 47

INTRODUCTION

En 2018, la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes poursuit son action en faveur des plus démunis, dans la réponse aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de la personne accompagnée, du citoyen.

Elle accompagne en moyenne 9 352 personnes par an et organise ses interventions dans 3 secteurs d'activité :

- **Le secteur accompagnement social et médico-social** se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté. Il regroupe 3 établissements médico-sociaux du champ des addictions (complétés par Reprises qui rémunère le travail à la journée pour des usagers de drogue) et de la précarité associée aux maladies invalidantes, le Centre d'Hébergement et de Réinsertion sociale (CHRS) pour personnes isolées et familles, la Halte de nuit ouverte d'octobre à juin et le Service Migrants qui accompagne la demande d'asile et l'insertion socio-professionnelle des réfugiés principalement dans le moyen et haut pays. 260 logements dont 48 propriétés de la Fondation sont supports de ces activités de mise à l'abri, d'hébergement, d'accompagnement social global vers un logement autonome. Ce secteur compte 91 salariés.
- **Le secteur accès à l'emploi** repose sur le principe selon lequel « tout le monde peut travailler », la reprise d'une activité représentant le meilleur moyen d'accéder à l'autonomie. Il regroupe, un Atelier d'Adaptation à la Vie Active (AAVA), un Atelier Chantier d'Insertion (ACI) avec le support d'une ressourcerie, le dispositif Cap entreprise qui met en relation directe offres et demandes d'emploi à partir de la méthode IOD (Intervention sur l'Offre et la Demande créée par l'association Transfer), Flash emploi pour les nouveaux entrants dans le RSA, Appui Intensif Emploi pour les allocataires du RSA les plus anciens, une action d'accompagnement à l'emploi pour les seniors allocataires du RSA et une action de développement d'un réseau d'entreprises, ainsi que le Centre de Pré-Orientation définissant un nouveau projet professionnel pour des personnes en situation de handicap, en reconversion. Une plateforme emploi qui soutient l'accès à l'emploi des personnes accueillies au CHRS, l'auto-école sociale, un partenariat avec le PLIE du Pays de Lérins ainsi qu'une mise à disposition de scooter ou vélo électrique pour les personnes au RSA qui reprennent une activité, complètent ces interventions. Ce secteur intervient dans tout le département des Alpes-Maritimes de Grasse à Menton. Il compte 100 salariés.
- **Le secteur enfance famille**, rassemble divers établissements de la protection de l'enfance. Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants, adolescent.e.s, jeunes majeur.e.s confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance : trois Maisons d'enfants à caractère social, la Maison de l'enfance de la Trinité, un Pôle adolescents La Villa Marie Ange - la Guitare, accueillent des enfants âgés de 6 à 18 ans, des appartements dans le diffus permettent de développer l'autonomie des jeunes de 16 à 21 ans. Un service d'Action Educative à Domicile en collaboration avec les familles, une entité Pélican : Service professionnalisé d'administrateurs ad hoc et des actions de soutien et d'accompagnement à la parentalité en maison d'arrêt complètent ces interventions. Le secteur a développé un service de placement à domicile, un lieu ressource pour enfants et adolescents déscolarisés et s'est étoffé en 2018 d'une Plateforme de Services Jeunes qui offre un accompagnement sur mesure, visant l'insertion sociale et professionnelle de jeunes de 16 à 25 ans en errance. Ce secteur compte 107 salariés.

Le siège social apporte un soutien technique aux directions opérationnelles et veille au respect des réglementations à partir de diverses fonctions supports (la direction générale, la direction administrative et financière, la direction des ressources humaines et les directions techniques et du patrimoine). Il est constitué d'une vingtaine de salariés.

Depuis 2017, la Fondation développe également une nouvelle activité de soutien auprès des associations de bénévoles du département, à partir de la collecte de dons et legs, qu'elle compte intensifier.

Cette dynamique d'ensemble s'inscrit en cohérence avec les 2 orientations stratégiques de la Fondation :

1. Le développement du pouvoir d'agir dans le but de :

- Renforcer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées, mineures et majeures, en vue de les rendre davantage acteurs de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie.
- Réinventer l'identité managériale de la Fondation en aménageant le système pyramidal actuel et mettre en œuvre l'évaluation à 360° c'est-à-dire travailler sur les compétences de chaque salarié-ée en faisant intervenir toutes les parties prenantes qui ont un lien, direct ou indirect, en amont ou en aval, avec lui.
- Favoriser des comportements responsables (consom'acteurs, eco citoyens...) au niveau des salariés-ées et des personnes accompagnées.

2. L'innovation sociale afin de :

- Poursuivre et intensifier la fonction recherche et développement de la cellule projets pour continuer à innover dans les pratiques sociales et dans les actions à mener au profit des publics les plus vulnérables.
- Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages favorisant l'expérimentation, l'initiative dans le but de réduire toute forme de précarité et d'exclusion.
- Intégrer le numérique dans les pratiques professionnelles pour gagner en efficacité et en autonomie
- Attirer des bénévoles pour compléter et enrichir les interventions

Les perspectives 2019 :

Depuis 2015, la Fondation a augmenté sa masse salariale de 7 % (300 salariés à fin 2018) et géré 20 % de logements supplémentaires (290 logements fin 2018), dédiés à des personnes en situation de vulnérabilité. Face aux besoins croissants d'hébergement, de logement et d'accompagnement des publics migrants, des jeunes NEET (Not in Employment Education or Training...), de familles et personnes isolées en situation de pauvreté, nous prévoyons dans les deux ans à venir une progression de 7 % de nos effectifs et de 35 % de logements supplémentaires.

2019 sera donc consacrée à une réflexion de fond sur l'organisation du travail avec la part grandissante de notre direction de l'immobilier.

L'innovation managériale dans laquelle nous sommes activement engagés se poursuivra, à partir d'un fonctionnement plus horizontal.

Nous devons mieux qualifier les apports des coordonnateurs-trices en complément des chefs-ffes de service ainsi que ceux des médiateurs-trices pairs (Halte de nuit, Caarud, Un Chez Soi d'Abord...), de nouveaux salariés qui enrichissent nos pratiques professionnelles par leur savoir lié à leur expérience de la rue, de la maladie.

Nous négocierons avec nos institutions représentatives du personnel un accord sur la qualité de vie au travail-égalité professionnelle pour identifier en quoi la Fondation se distingue par sa « marque employeur » sur ces sujets et lutte contre les représentations afin de favoriser plus de mixité dans les métiers du social.

Nous continuerons à centrer nos actions sur les publics dits « invisibles », les « hors radars » par leur marginalité extrême, leur grande exclusion et à porter une grande ambition pour ces publics parfois découragés par la complexité administrative pour accéder à leurs droits. Pour cela nous accentuerons l'aller-vers à partir de notre CHRS, de notre plateforme de services jeunes, en créant une équipe mobile emploi ainsi qu'un groupement de coopération, support des ACT, Un Chez Soi d'Abord avec nos partenaires Isatis et l'hôpital psychiatrique Sainte Marie.

Des regroupements, des mutualisations de ressources, ayant notamment pour but d'accroître les interventions « hors les murs » seront également engagées : plateforme de services en addictologie entre notre CAARUD et notre CSAPA, refonte de nos ACT avec des places dites « à domicile ».

Enfin 2019 est une année où nous ambitionnons de communiquer davantage sur nos réalisations, investir les réseaux sociaux pour attirer de nouveaux profils, diversifier nos coopérations, valoriser nos actions et ainsi collecter plus de fonds privés.

PREAMBULE

Le CAARUD IMP'ACTES de la Fondation de Nice accueille les usagers de drogue sur deux sites : Nice et l'ouest du département : Antibes et Cannes.

A) Nice

Un local est ouvert depuis le 1^{er} octobre 2018 au 85, boulevard Virgile Barel où nous effectuons 3 permanences par semaine complété par 3 maraudes sur le territoire Niçois.

Jusqu'à l'ouverture de ce local, l'équipe faisait uniquement des maraudes dans différents quartiers de Nice et ce, tous les jours.

L'ouverture de ce local, a créé une nouvelle dynamique, une meilleure identification et une volonté de l'équipe de co-construire avec les usagers un lieu où ils puissent s'investir, innover, évoluer avec des nouveaux publics et de nouvelles pratiques.

Le fait de pouvoir assurer aux usagers un moment de pause, de sécurité, de bien-être physique par la nourriture, la douche et des vêtements propres permet d'aborder plus facilement et plus sereinement les discussions autour des consommations et des pratiques.

Grâce aux liens que nous avons pu maintenir lors de nos maraudes, notre file active est en progression constante depuis l'ouverture du local.

B) L'Ouest du département

Un local au 7 Boulevard Gambetta à Antibes, est ouvert depuis Novembre 2017 avec 2 permanences par semaine ainsi qu'un bus itinérant intervenant à Antibes et Cannes, aménagé et permettant à la fois d'assurer l'accueil collectif (distribution de collations, de matériel stérile...) et dans un même temps l'accueil individuel dans la pièce à l'arrière qui permet de réaliser des entretiens et des soins infirmiers dans des conditions d'hygiène et de confidentialité correctes.

Ce rapport d'activité décrit les missions du C.A.A.R.U.D. IMP'ACTES, son fonctionnement, son organisation, son activité et les résultats obtenus en 2018.

1. LES MISSIONS DU C.A.A.R.U.D. IMP'ACTES

(Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues)

Les centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogue ont été instaurés par la loi de santé publique du 9 Août 2004. Leurs missions, définies par décret en Conseil d'Etat sont les suivantes :

- L'accueil collectif et individuel, l'information et le conseil personnalisé pour usagers de drogue
- Le soutien aux usagers dans l'accès aux soins qui comprend :
 - o L'aide à l'hygiène et l'accès aux soins de première nécessité, proposés de préférence sur place
 - o L'orientation vers le système de soins spécialisés et de droit commun
 - o L'incitation au dépistage des infections transmissibles
- Le soutien aux usagers dans l'accès aux droits, l'accès au logement et à l'insertion ou la réinsertion professionnelle
- La mise à disposition de matériel de prévention des infections
- L'intervention de proximité à l'extérieur du centre, en vue d'établir un contact avec les usagers
- Le développement d'action de médiation sociale en vue de s'assurer une bonne intégration dans le quartier et de prévenir les nuisances liées à l'usage de drogues
- Les centres participent au dispositif de veille en matière de drogues et de toxicomanie, à la recherche, à la prévention et à la formation sur l'évolution des pratiques des usagers.

La loi n°2016-41 de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016 et ses décrets d'application :

- Confortent la politique de réduction des risques et des dommages, sécurisent ses intervenants et l'étendent au champ des substances psychoactives licites.
- Autorise l'utilisation par les CAARUD de nouveaux outils et produits de santé : TROD, NALOXONE et de nouvelles interventions comme l'analyse de produits.

Les CAARUD dans leur accueil s'appuient sur le concept d'accueil inconditionnel issu des principes de la Réduction des risques et des dommages.

La Réduction des risques et des dommages :

Ce principe se fonde sur une démarche de responsabilisation individuelle et une participation active des personnes usagères de drogues et sur l'absence de jugement moral sur les usages.

La RDRD postule d'une part, la capacité des personnes à agir sur leur santé et leur qualité de vie et à modifier leurs pratiques à risques dès lors qu'elles en ont les moyens et s'adapte à la trajectoire de l'usager et à ses conditions d'existence.

D'autre part, elle reconnaît leur expertise concernant les usages, les scènes de consommation, les modes de vie, et les normes des groupes d'appartenance. Enfin et surtout, elle respecte les modes de vie des personnes et leur autonomie dans la définition des changements qu'elles souhaitent ou non y apporter

L'Accueil inconditionnel

Nous accueillons les personnes dans l'état où elles se présentent dans le respect de leur différence et de leur complexité, sans jugement. Nous assurons la confidentialité et l'anonymat de chaque personne accueillie.

La création d'une relation de confiance passe par une écoute active et bienveillante, de l'empathie, de l'authenticité et de la congruence.

Cet accueil n'exclut aucunement le respect des règles, de l'équipe et des autres usagers.

Définition du public accueilli

Consommateur actif de stupéfiants ou de médicaments détournés de leur usage, que leurs modes de consommation exposent à des risques infectieux, psychologiques, accidentels et sociaux.

2. CAARUD IMP'ACTES

2.1 FICHES DE SYNTHÈSE ACTIVITÉ

FICHE DE SYNTHÈSE IMP'ACTES NICE

Nombre de passage en 2018	961	Nombre de personnes accueillies		193
Sexe N = 193	157 Hommes 81%		36 Femmes 19%	
Nombre de premier accueil	20			
Nombre de seringues distribuées	60207			
Nombre de seringues récupérés	36548			
Produits consommés au cours du dernier mois	Cannabis	Alcool	Cocaïne ou Free Base	Buprénorphine Subutex
	80%	75%	59%	12%
	Benzo	Héroïne	Métahdone	Moscantin Skénan
	31%	9%	38%	60%
	Crack	MDMA Ecstasy	LSD acides	Plantes hallucinogènes
	20%	15%	10%	2%
	Ritaline	Amphétamines	NPS	Kétamine
45%	15%	9%	4%	

FICHE DE SYNTHÈSE IMP'ACTES OUEST

Nombre de passage en 2018	391	Nombre de personnes accueillies			126
Sexe N = 126	96 Hommes 76%		30 Femmes 24%		
Nombre de premier accueil	28				
Nombre de seringues distribuées	Total	Pharmacie	Automate	Bus/local	Partenaires
	71560	50832	7982	11306	1440
Nombre de seringues récupérés	4702				
Distribution de préservatifs masculins	1525				

FICHE DE SYNTHÈSE IMP'ACTES NICE + OUEST

Nombre de passage en 2018	1352	Nombre de personnes accueillies		319
Sexe N = 319	253 Hommes 79%		66 Femmes 21%	
Nombre de premier accueil	48			
Nombre de seringues distribuées	131767			
Nombre de seringues récupérées	41250			

2.2 LE FONCTIONNEMENT DU CAARUD

Le CAARUD IMP'ACTES propose différentes prestations telles que rencontrer un travailleur social, une infirmière, boire une boisson chaude avec une petite collation, la distribution et l'échange de matériel stérile d'injection et de sniff, des conseils de prévention, des préservatifs, ainsi qu'un accueil et une écoute adaptée, avec si nécessaire une orientation et/ou une mise en relation avec d'autres structures sanitaires et sociales.

Les activités qui concernent les deux sites comprennent des actions hors les murs, des actions dans un local et dans un bus mobile.

ACTIVITES HORS LES MURS

2.2.1 LES MARAUDES

En prenant l'initiative d'une rencontre, les maraudes permettent la création et le maintien d'un lien social avec les personnes usagères de drogue et souvent en rupture sociale, familiale, professionnelle et plus largement au niveau de la société. Le parti pris des maraudes est l'idée que ce lien peut devenir le support pour faire émerger une demande, orienter et accompagner ces personnes.

Les valeurs portées par les maraudes sont la libre adhésion, le respect de la temporalité et du projet de vie de la personne. Ce travail permet d'occuper la rue, l'espace où les usagers se retrouvent le plus souvent, d'organiser des formes d'accompagnement en amont et en aval des structures de prise en charge et d'étayer auprès des usagers leurs capacités personnelles à engager et à maintenir une démarche de soin.

Les maraudes permettent :

- D'aller au-devant des usagers
- De créer une relation
- De constituer une ressource disponible pour chacun
- De s'inscrire dans un réseau d'acteurs
- De construire et adapter les pratiques selon les situations rencontrées.

Le travailleur social doit être reconnu et devenir un point de repère, pour cela la continuité et la régularité des interventions est nécessaire, le travail doit être progressif, non intrusif, de proximité et le travailleur social disponible et accessible.

Dans le cadre de la réduction des risques, l'accès au matériel stérile est une des missions qui permet une accroche des usagers dans la rue et s'inscrit comme support d'une relation d'accompagnement, mais à l'inverse ce support peut perdre sa portée si la distribution de matériel vient à représenter une finalité en soi.

Pour mener à bien cette activité qu'est la maraude, la position du travailleur social doit être claire pour ne pas porter à confusion. Il est là pour entrer dans l'environnement du sujet et ensuite en sortir. Il est le pont, un premier point de contact.

Cette attitude requiert engagement, absence de jugement, discrétion, capacité d'adaptation et présence sur le terrain.

Les maraudes sont effectuées par au moins deux membres de l'équipe le lundi, mercredi, jeudi, vendredi et comprennent :

- Rencontre des usagers dans la rue
- Ramassage de matériel usagé
- Distribution de flyers informant de l'existence du local
- Possibilité de donner du matériel stérile

ACTIVITES DANS LE LOCAL ET DANS LE BUS MOBILE

2.2.2 UN LIEU ADAPTE POUR « ETRE »

- **Un lieu de réparation du corps** (soins infirmiers, bons vestiaire).
- **Un lieu de création ou recréation du lien social** (par le café, les discussions individuelles ou collectives, les ateliers théâtre, activités sportives, ...).
- **Un lieu éducatif** où les usagers prennent connaissance du règlement intérieur et apprennent à s'y confronter, voire le discutent et éventuellement le contestent, réapprennent l'autre, retrouvent un cadre. Des discussions autour de la santé leur permettent d'accéder à une information qui leur fait souvent défaut.
- **Un lieu de pré-orientation et de médiation** facilitant l'accès aux soins et aux droits sociaux par la mise en relation directe avec les partenaires extérieurs et également lors des entretiens avec les membres de l'équipe. En fonction des difficultés de la personne, nous leur proposons également un accompagnement physique pour toutes les démarches nécessaires à l'accès aux soins et aux droits sociaux.
- **Un lieu d'élaboration et d'adhésion à un projet de soins adaptés** par l'accueil et la création de liens avec l'infirmière et le médecin.

Le CAARUD IMP'ACTES NICE et L'OUEST comprend un local à Nice (ouvert le 1^{er} octobre 2018) et à Antibes (ouvert en novembre 2017), un bus qui intervient sur une permanence à Antibes et une permanence à Cannes. Nous proposons un accueil anonyme, convivial et gratuit avec un seuil d'exigence adapté aux personnes consommatrices de drogues.

Dans le bus comme dans le local, il est possible de faire une halte, de rencontrer un travailleur social, d'être écouté et informé, de se faire orienter et /ou accompagner pour des démarches administratives, de soins ou autres. L'équipe est à l'écoute pour délivrer tous les messages et les conseils de Réduction des Risques ainsi que pour échanger sur les pratiques de consommation. Dans le local, nous proposons en plus la possibilité de laver le linge ainsi qu'un sèche-linge.

Au local comme dans le bus, les usagers ont à leur disposition du matériel stérile (injection, sniff, roule ta paille et des pipes à crack), des récupérateurs pour seringues usagées, des préservatifs (masculins et féminins), Kits hygiène femme ainsi que de la documentation de prévention.

Chaque personne accueillie lors de sa première rencontre est informée sur nos missions, nos actions, notre fonctionnement et notre règlement. Nous garantissons à chacun la confidentialité des entretiens.

2.2.3 COMPOSITION DE L'EQUIPE

L'équipe est composée de :

- Un directeur de secteur
- Un directeur Adjoint
- Une Cheffe de Service à temps plein
- 7 Éducateurs Spécialisés à temps plein
- Une Infirmière à 0,8 ETP
- Une secrétaire à 65%

2.3 LOCAL ET FONCTIONNEMENT SUR NICE

2.3.1 LE LOCAL DE NICE



Le local est composé de 2 étages avec une surface de 238m²

Le rez-de-chaussée est composé :

- Une entrée
- Un comptoir d'accueil
- Un espace collectif
- Une douche
- Un lavabo
- Un WC
- Un espace buanderie avec une machine à laver et un sèche-linge
- Un bureau pour les entretiens et l'espace RDR

Une porte permet d'accéder à l'autre partie composée

- Une infirmerie
- Un bureau d'entretien
- Un bureau cheffe de service
- Un bureau secrétariat

Le sous-sol est utilisé comme cuisine pour l'équipe et pour organiser des ateliers cuisine pour les usagers.

Il sert aussi de salle de réunion et de réserve pour le matériel RDR

2.3.2 FONCTIONNEMENT NICE (LOCAL, MARAUDES, PARKINGS LOUVRE ET MOZART)

LES LIEUX ET MODES D'INTERVENTION

Local : 85 Bd Virgile Barel

Accueil collectif le Mardi, Jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30

Accueil individuel sur rendez-vous

Les prestations proposées :

- Petits déjeuners
- Matériel stérile à usage unique (adapté à tous types de consommation)
- Espace RDR permettant de parler de ses consommations et de ses pratiques
- Douche (Tps de douche entre 20 et 30 minutes, inscription à l'accueil).
- Lave-linge/sèche-linge. (2 machines par ouverture. Inscriptions ou sur prise de rendez-vous à l'accueil.)
- Soins infirmiers.
- Entretiens sociaux
- Accompagnements, activités et ateliers

Nombre de personnes accueillies simultanément : De 12 à 15 personnes (+/- les membres de l'équipe)

Maraudes :

Tous les jours jusqu'à l'ouverture du local le 31/10/2018

Puis à compter de ce jour, le Lundi et mercredi 9h30-12h et vendredi 14h-16h30

Possibilité d'appeler l'Unité mobile de Nice au 06 68 39 96 39 ou appeler le 115

Parkings le Louvre et Mozart I

Le lundi et le vendredi après-midi

Nous avons été sollicités en juin 2018 pour effectuer des maraudes dans les parkings du Louvre et Mozart dans le centre -ville. L'équipe intervient de manière systématique une à deux fois par semaine, ainsi que sur appel des employés.

Cette action a deux objectifs : tisser des liens avec les employés des parkings, les informer sur les risques encourus à collecter le matériel souillé, la conduite à tenir quand ils se trouvent face à l'usager qui s'injecte et les rassurer quant aux comportements parfois atypiques des usagers.

Ces liens importants permettent de dédramatiser des situations délicates et d'éviter qu'elles ne dégénèrent et ce, dans l'intérêt de chacun.

Nous adressons un compte rendu hebdomadaire à la métropole sur le résultat de ces visites.

2.4 LOCAL ET FONCTIONNEMENT SUR L'OUEST

2.4.1 LE LOCAL D'ANTIBES



Le local est de 68m2 en rez-de-chaussée et se compose :

- d'une entrée avec un comptoir d'accueil
- d'un espace collectif avec un espace destiné à la distribution de matériel stérile
- d'un bureau d'entretien
- d'une infirmerie
- d'un WC pour les usagers
- d'un WC pour l'équipe
- d'un espace hygiène avec machine à laver et sèche-linge

2.4.2 FONCTIONNEMENT DE L'OUEST

LES LIEUX ET MODES D'INTERVENTION

Les interventions sont effectuées par 2 salariés qui changent en fonction du planning.

▪ ANTIBES

Le local se situe au 7 avenue Gambetta avec des permanences :

- Mercredi de 9h30 à 12h15 et Jeudi de 13h00 à 16h00

Les prestations proposées :

- Petits déjeuners
- Matériel stérile à usage unique (adapté à tous types de consommation)
- Espace RDR permettant de parler de ses consommations et de ses pratiques
- Lave-linge/sèche-linge. (2 machines par ouverture. Inscriptions ou sur prise de rendez-vous à l'accueil.)
- Soins infirmiers.
- Entretiens sociaux
- Accompagnements, activités et ateliers

Permanence du bus : Rue Reibaud, à côté du CSAPA

- Mercredi de 13h00 à 16h00

Intervention mensuelle à l'Urgence Sociale (Accueil de Jour)

- Mercredi de 9h45 à 11h15 et maraudes avec l'équipe de l'urgence sociale.

A Antibes, nous sommes en charge de l'entretien et de l'approvisionnement de deux distributeurs échangeurs de kit.

- Distributeur, échangeur + récupérateur 24h/24h au 14 avenue REIBAUD
- Distributeur 24h/24h Angle rue Pasteur et Carnot

▪ CANNES

Permanence : Rue Louis Braille

- Lundi de 13h00 à 16h00
- Jeudi de 13h00 à 16h00

Maraude :

- Jeudi de 10h30 à 12h00 avec l'équipe de l'EMPP.

Distributeur / échangeur de seringues rue Isola Bella (Centre Méthadone).

▪ GRASSE

Distributeur / échangeur de seringues parking de l'hôpital Clavary - Grasse.

2.5 DEFINITION DES POSTES DANS LE LOCAL DE NICE ET D'ANTIBES

L'accueil :

L'accueil se fait au comptoir, la personne à ce poste ouvre la porte, renseigne la fiche de passage et informe l'utilisateur (lors de la première visite) de l'entretien d'accueil nécessaire au bon fonctionnement du Service.

Elle délivre le matériel placé sous le comptoir si l'utilisateur ne désire que du matériel en urgence et en faible quantité, sinon, la personne qui est en salle accompagne l'utilisateur dans la pièce où se trouve le matériel afin de saisir l'occasion d'aborder les consommations, les pratiques et délivrer les messages RDR.

Elle effectue les inscriptions pour la douche.

Elle effectue les inscriptions pour les machines à laver immédiatement ou sur rendez-vous (2 par ouvertures)

Espace collectif :

La personne veille à l'installation de l'utilisateur pour le petit déjeuner, lui donne les serviettes et lui montre où se situent les produits d'hygiène, pour les douches, ainsi que les tablettes pour les lessives. Sur ce poste, la personne gère l'espace collectif et le respect du règlement intérieur.

L'entretien individuel : La personne réalise l'entretien de 1^{er} accueil avec l'utilisateur afin de vérifier qu'il correspond au lieu. La fiche de 1^{er} accueil reste anonyme et déclarative.

L'éducateur explique les missions du CAARUD, le règlement intérieur, présente les lieux et les collègues présents.

L'entretien n'est pas obligatoire lors du premier accueil mais il faut signifier à l'utilisateur qu'il n'est que reporté.

En dehors des 1ers entretiens, les entretiens sont effectués à la demande. Si une demande est formulée nos missions sont d'informer, d'orienter et d'accompagner quand cela est possible.

Ce travailleur social, entre les entretiens, devra s'assurer de l'absence de nuisances à l'extérieur du local dans le respect du règlement.

La place de l'infirmière

L'infirmière a une place essentielle au sein de l'équipe du fait de ses compétences spécifiques.

Il semble souhaitable qu'elle puisse être présente à tous les postes de la structure (accueil, espace collectif, entretien) afin d'être repérée et sollicitée par les usagers.

Par ailleurs, il apparaît nécessaire qu'elle puisse se soustraire de chaque poste afin de se rendre disponible en cas de besoin ou de demande de l'utilisateur.

Règlement intérieur et autour du local.

Le règlement intérieur est affiché dans l'espace collectif et préciser auprès de chaque usager (voir en annexe) nous précisons que les agressions sont non seulement passibles de sanctions (exclusions momentanées ou définitives) se rapportant au local du CAARUD, mais peuvent entraîner également un dépôt de plainte.

La distribution de matériel se fait avant le départ de l'utilisateur et sa sortie « définitive » pour le restant de la demi-journée afin d'éviter que l'utilisateur n'aille faire une injection près du local pour y revenir ensuite.

Hygiène et propreté des locaux : les usagers sont responsables des lieux et donc, invités à nettoyer les lieux qu'ils ont salis (table lors de la collation, douche, raclette à disposition...).

De même, une poubelle et un cendrier sont installés sur le palier du CAARUD afin de maintenir la propreté de l'extérieur et dans un souci de respect du voisinage.

Les environs du CAARUD (parvis de l'immeuble, jardin d'enfants, station de tram...) devront être respectés afin de ne pas mettre en péril l'existence et la pérennité du service.

En ce qui concerne nos amis à quatre pattes, pour la tranquillité de chacun, ils ne pourront accéder au local qu'à condition d'être muselés.

Dans la salle, ils devront être attachés aux anneaux fixés à cet effet. (Des colliers, muselières et laisses seront mis à disposition pour ce faire.)

Les réunions

De 8h45 à 9h30 : Débriefing entre collègues pour organiser la journée et/ou échanger des informations sur les usagers rencontrés la veille.

La réunion de service a lieu tous les mardi après-midi de 13h30 à 16h30 et concerne l'équipe entière et les deux secteurs d'intervention : Nice et l'Ouest du département

Elle s'organise autour de 3 thèmes :

- Les infos de la Fondation
- Les infos du service
- Le planning de la semaine suivante
- Divers
- Echanges sur les situations des usagers

3. PUBLIC ACCUEILLI

Dans le local, chaque personne qui se présente pour la première fois est reçue individuellement par un salarié du CAARUD IMP'ACTES de manière à préserver la confidentialité après un café ou un petit déjeuner.

L'objectif de ce 1^{er} entretien est multiple :

- Evaluer si la personne relève du CAARUD IMP'ACTES ou si elle doit être réorientée si elle n'est pas usagère de drogues.
- Expliquer le fonctionnement et le règlement. Ce premier entretien est l'occasion de créer du lien avec les nouvelles personnes.
- Evaluer la situation : droits sociaux, ressources, logement, droits sécurité sociale et mutuelle.
- Evaluer des pratiques à risque : type de produits, mode de consommation et risques sexuels avec des conseils de réduction des risques et / ou une orientation pour des tests VIH /VHC.
- Evaluer la trajectoire de la personne par rapport aux drogues, son positionnement par rapport au soin et si besoin faire une orientation vers les CSAPA, ou les psychiatres du CHU ou du CMP....
- Ecoute de la personne en étant le moins intrusif possible (si une personne refuse de répondre à une question, ce n'est pas un problème). La création d'un lien est prioritaire.

Cet entretien est l'occasion de recueillir des informations sur le public fréquentant le CAARUD IMP'ACTES au travers d'un questionnaire anonyme

3.1 LE PUBLIC ACCUEILLI SUR NICE

Durant l'année 2018, nous avons accueilli 193 personnes différentes dont 20 pour un premier accueil, soit sur la permanence collective à compter du 1^{er} octobre 2018, soit lors des maraudes. Cela représente 961 accueils (en nombre de personnes reçues).

Notre public est un public majoritairement masculin et isolé : en 2018 nous avons rencontré 81% d'hommes et 19% de femmes. Ce sont des consommateurs actifs de stupéfiants ou de médicaments détournés de leur usage, que leur mode de consommation expose à des risques infectieux, psychologiques, accidentels et sociaux.

Ce sont principalement des personnes en situation de précarité ou de grande précarité tant au niveau social, des ressources que du logement. En effet, les ressources sont pour la majorité composées de minima sociaux tels que le RSA ou l'AAH. Leur logement est précaire : hôtel meublé, hébergement chez un tiers, la rue, les squatts.

De plus, concernant le logement il est souvent difficile pour eux d'accéder aux dispositifs hors champs spécialisé, les critères et exigences des services restent pour eux difficiles voire impossibles. Se rajoute aussi le problème de l'hébergement avec un animal ce qui concerne environ 15% des personnes reçues. Toutefois, le dispositif UCSA ouvre des possibles pour les usagers du CAARUD qui sont, pour une partie, atteints de troubles psychiques souvent masqués par la prise de produit.

En ce qui concerne les modes de consommation, notre public est plutôt injecteur mais nous avons de plus en plus de personnes qui fument et inhalent les produits. Les produits utilisés sur Nice sont en majorité le Skénan, la Ritaline et la cocaïne. Par rapport aux Nouveaux Produits de Synthèse (opioïdes) qui font des ravages aux états Unis, nous n'avons jusqu'à présent aucune alerte dans la région.

Suite à l'ouverture du local, nous avons développé l'accès à une activité professionnelle avec le **dispositif REPRISES**, organisé une formation de l'équipe afin de proposer des dépistages VIH/VHC par le biais des TROD (Test Rapide à Orientation Diagnostique). Des ateliers vont se mettre en place après consultation, sous forme de questionnaire, auprès des usagers.

3.1.1 LE NOMBRE DE PERSONNES ACCUEILLIES

CATEGORIE	2015	2016	2017	2018
Hommes	843 (90%)	876 (90%)	433 (84%)	157 (81%)
Femmes	92 (10%)	97 (10%)	80 (16%)	36 (19%)
TOTAL	935	973	513	193
Nouvel Accueil	23%	14%	10%	10%

Nous pouvons noter par rapport à 2016 une baisse importante du public rencontré dans la rue, dû en grande partie à la perte de notre emplacement pour le bus mobile.

Notons que la population de femmes est en légère hausse mais reste toutefois faible. Grâce à l'ouverture du local, nous projetons d'ouvrir un accueil spécifique femme dont le contenu sera débattu avec elles.

3.1.2 EVOLUTION DE LA FREQUENTATION

Le nombre de passages quotidiens

2015	2016	2017	2018
10819	10859	4325	961

Localisation	2018
Maraudes	860
Local	101
Total	961

L'impact de la perte de nos permanences de notre bus mobile sur le nombre de personnes accueillies est marquant et nous inquiète quant à nos missions de RDR. En 2018, le CAARUD IMP'ACTES n'a eu que les maraudes pour rencontrer les usagers. L'ouverture du local permet de penser que notre file active va remonter.

3.2 LE PUBLIC ACCUEILLI SUR L'OUEST

3.2.1 LE NOMBRE DE PERSONNES ACCUEILLIES

Durant l'année 2018, nous avons accueillis 126 personnes différentes, dont : 28 personnes nouvelles.

- 75 personnes à Cannes, dont 11 nouvelles personnes
- 51 personnes à Antibes, dont 17 nouvelles personnes

Ville	2016	2017	2018
Cannes	149	120	75
Antibes	104	49	51
Total	253	169	126

Ville	Cannes		Antibes		Total	
	Masc. %	Fém. %	Masc. %	Fém. %	Masc. %	Fém. %
2016	83% (nb 123)	17% (nb 26)	79% (nb 82)	21% (nb 22)	81% (nb 205)	19% (nb 48)
2017	75% (nb 90)	25% (nb 30)	73% (nb 36)	27% (nb 13)	75% (nb 126)	25% (nb 43)
2018	77% (nb 58)	23% (nb 17)	75% (nb 38)	25% (nb 13)	76% (nb 96)	24% (nb 30)

Il apparait que la mise en place des modes de distribution par les automates et le programme pharmacie permet aux usagers de s'approvisionner en matériel stérile et peut expliquer la légère baisse de notre file active. Il est à noter que la diversification des sources d'approvisionnement permet un service 24h sur 24h en termes de distribution de matériel.

Un partenariat a été mis en place avec des usagers « relais ». En effet, certains usagers demeurant dans le moyen et haut pays grassois se déplacent peu, ils se sont organisés pour que l'un d'eux vienne chercher le matériel pour les autres usagers.

Lors de nos maraudes, nous procédons aussi à la collecte du matériel usagé avec pince, gants et containers DASRI.

Pour rappel, depuis l'année 2017, nous avons observé la disparition de certains usagers après l'évacuation des squats existants sur Antibes et Cannes,

3.2.2 EVOLUTION DE LA FREQUENTATION

Le nombre de passages quotidiens

Ville	2016	2017	2018
Cannes	467	414	311
Antibes	254	105	80
Total	721	519	391

Les différents modes d'intervention

Antibes

	Nombre de passage
Local	17
Permanences	38
Maraudes	10
Urgence Sociale	15

Cannes

	Nombre de passage
Permanences	232
Maraudes	79

4. L'ACTIVITE DU BUS MOBILE, DES PHARMACIES ET DES DISTRIBOX SUR L'OUEST DU DEPARTEMENT

4.1 LE MATERIEL DISTRIBUE

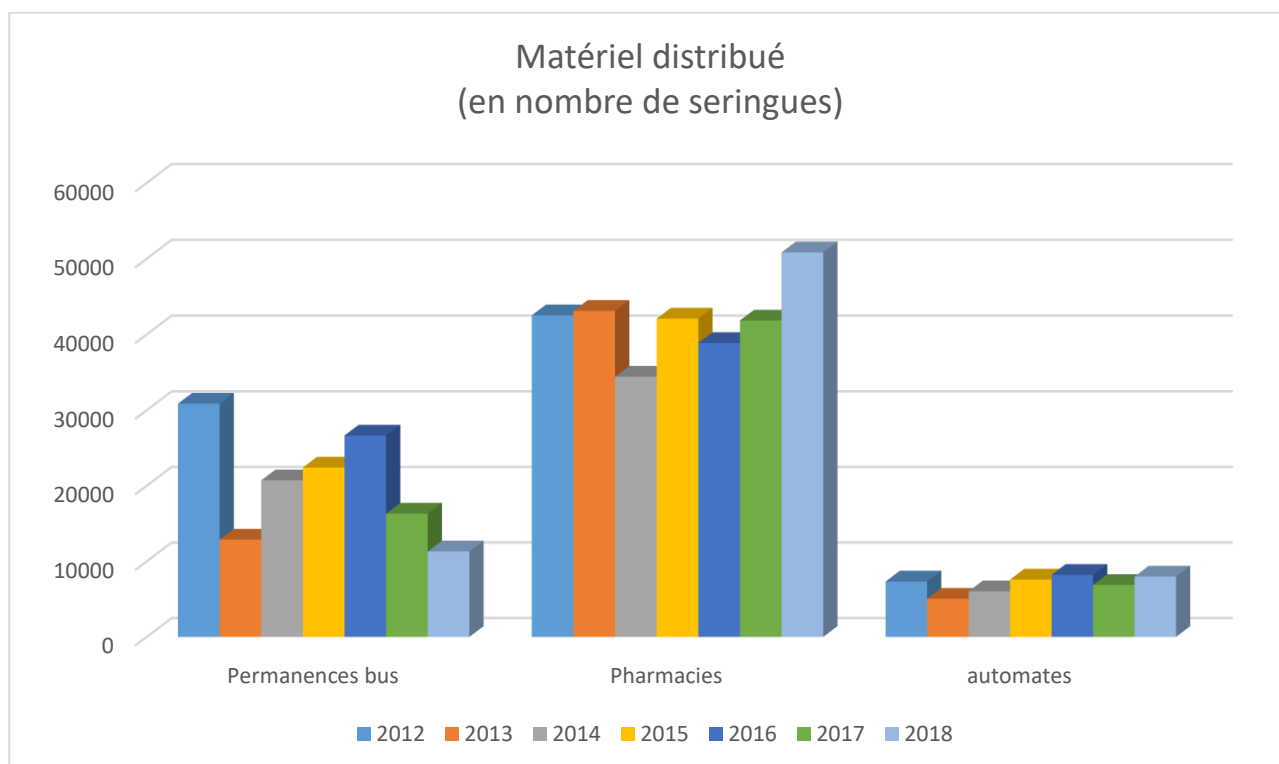
Distribution seringues (en nombre de seringue)

Ville	2017				Total
	Permanences		Automates	Partenaires	
	Bus	Pharmacies			
Cannes	12414	22272	1706		36392
Grasse		4896	452		5348
Antibes/Juan les Pins	3899	5568	4136		13603
Mandelieu		1698			1698
Vallauris		3024			3024
St Laurent du Var		2928			2928
Cagnes /mer		1206	580		1786
Le Rouret		/			
Vence		240			240
PASS Hôpital de Cannes					
CSAPA Grasse				144	144
CSAPA Antibes				48	48
Total	16 313	41 832	6 874	192	65 211

Divers* : matériel déposé chez les différents partenaires, essentiellement sur rendez-vous, (Grasse, Vence, Saint Laurent), CSAPA d'Antibes et PASS de l'hôpital de Cannes.

Ville	2018				Total
	Permanences		Automates	Partenaires	
	Bus/local	Pharmacies			
Cannes	8463	22944	2358		33 765
Grasse		7728	208		7 936
Antibes/Juan les Pins	2843	5376	5312		13 531
Mandelieu		2016			2 016
Vallauris		3888			3 888
St Laurent du Var		5856			5 856
Cagnes /mer		2544	104		2 648
Le Rouret		/			/
Vence		480			480
PASS Hôpital de Cannes				144	144
CSAPA Grasse				1296	1296
CSAPA Antibes				/	/
Total	11 306	50 832	7 982	1440	71560

Divers* : matériel déposé chez les différents partenaires, essentiellement : rendez-vous, (Grasse, Vence, Saint Laurent), CSAPA d'Antibes et PASS de l'hôpital de Cannes.



La délivrance des kits + au cours des permanences 2018

Lieu	Nbre de trousse de prévention	Nombre de seringues
Antibes	91	182
Cannes	587	1147
TOTAL	678	1356

Distribution de KIT roule ta paille (en nombre de feuilles)

Ville	2016	2017	2018
Cannes	925	315	180
Antibes	310	30	990
Divers*	250	600	1425
Total	1485	945	2595

*Divers : matériel déposé chez différents partenaires, essentiellement : CSAPA d'Antibes et PASS de l'hôpital de Cannes.

Distribution de Stérifilt

Ville	2016		2017		2018	
	Permanences	Pharmacies	Permanences	Pharmacies	Permanences	Pharmacies
Cannes	3102	2000	1694	2700	1935	3300
Antibes	1295	/	515	/	370	300
Grasse	/	500	/	1000		900
Cagnes/ mer				1		100
Vallauris				500		200
St Laurent				601		/
Mandelieu						200
Le Rouret						/
Vence						300
Divers*				10		/
Ss Total	4397	2500	2209	4812	2305	5300
TOTAL	6897		7021		7605	

*Divers : matériel déposé chez différents partenaires, essentiellement : CSAPA d'Antibes et PASS de l'hôpital de Cannes.

Distribution préservatifs masculins

Ville	2016	2017	2018
Cannes	666	1330	1488
Antibes	25	20	37
Divers*	200	100	/
Total	891	1450	1525

*Divers : matériel déposé chez différents partenaires, essentiellement : CSAPA d'Antibes et PASS de l'hôpital de Cannes.

En 2018, l'équipe a proposé de façon plus systématique la distribution de préservatifs accompagnée de messages de prévention.

▪ CANNES

La file active en 2018 s'élève à 75 personnes.

Le travail de maraude ainsi que la mise à disposition de matériel de consommation à moindre risque et notamment les Kit base, nous a permis de rencontrer et de fidéliser de nouvelles personnes sur nos permanences. En effet nous avons effectué 45 maraudes sur lesquelles nous avons comptabilisé 79 rencontres.

Nous rencontrons bon nombre de jeunes (- 35 ans) informés par le bouche à oreille du fait que nous avons du matériel pour la consommation de crack. La majeure partie de ces jeunes basent eux même leur cocaïne avec de l'ammoniac et le consomme de manière festive en le fumant.

Le travail de maraude nous permet de rencontrer de nouvelles personnes concernées par nos missions que nous orientons sur nos permanences. Ce travail nous permet aussi de maintenir le lien avec des personnes connues mais ne fréquentant plus forcément nos permanences. En effet, elles s'approvisionnent en matériel dans les pharmacies dans le cadre du programme PES ainsi qu'au Distribox.

La quantité globale de matériel distribué est en hausse, notamment concernant la distribution des pharmacies auprès desquelles nous avons effectué un important travail de partenariat.

▪ GRASSE

En 2017, au regard de l'absence d'usagers lors de nos permanences, nous avons supprimé la permanence mais nous avons poursuivi notre partenariat avec le CSAPA « la caravelle » et continuons la gestion du Distribox.

De plus, un travail important pour le développement du PES a été effectué et en 2018 nous avons livré 13 pharmacies partenaires supplémentaires.

▪ ANTIBES

Au cours de l'année 2018, nous avons effectués 5 permanences à l'urgence sociale. Ces permanences nous ont permis de comptabiliser 15 rencontres parmi lesquels certaines personnes ont pu être réorientées sur nos permanences lorsqu'elles étaient concernées par nos missions.

Nous constatons une baisse de la file active, du nombre de passages et du matériel distribué lors de nos permanences au profit des Distribox et des pharmacies (nous avons quasiment doublé la distribution sur les automates).

Nous supposons que les usagers se servant au distribox sont plutôt insérés et peu enclins à fréquenter un CAARUD.

L'ouverture du local en fin d'année 2017, nous a permis de rencontrer des partenaires avec qui nous participons à des réunions une fois par mois dans le cadre d'un réseau associant les institutionnels et les associations intervenant sur le territoire. Nous avons aussi mis en place des réunions trimestrielles dans le local d'Antibes associant le CSAPA hospitalier, l'ANPAA, l'ELSA.

4.2 LE MATERIEL RECUPERE

Dans le cadre de notre action RDR, nous délivrons des récupérateurs de seringues de contenances diverses. Ceci dans le but d'éviter les accidents d'exposition au sang (élimination dans les ordures ménagères ou d'abandon du matériel sur la voie publique) et de limiter au maximum la réutilisation du matériel.

En 2018, nous avons récupéré 2742 seringues sur Cannes, 810 sur Antibes ainsi que 1150 seringues au niveau des Distribox, ce qui nous fait un total de 4702 seringues récupérées.

Nous avons constaté une baisse de la récupération des seringues dans les Distribox, ce qui s'explique par la distribution plus importante de jetons.

De plus, nous incitons chaque usager à ramener son matériel usagé dans le local d'Antibes et sur le bus. Celui-ci est équipé d'un container spécial pour récupérer le matériel souillé. Le matériel ainsi récupéré est détruit par une société spécialisée dans la récupération de matériel médical

5. PROGRAMME DISTRIBUTION DE KIT + EN PHARMACIE

5.1 RAPPEL DU PROJET

La persistance de contamination par le VIH et surtout par le VHC au sein des populations d'injecteurs, ainsi que l'insuffisance d'accès aux soins et à la prévention nous ont amené à vouloir mieux répondre aux besoins en matériels destinés à l'injection et à redéfinir leur accessibilité. L'émergence de nouvelles pratiques de la part des usagers par voie injectable ainsi que les récentes données scientifiques nous ont conduit à faire le constat que l'offre de matériel n'est pas suffisante pour enrayer les nouvelles contaminations virales.

Pour rappel, ce programme ne concerne que l'Ouest du département, pour Nice c'est le CAARUD Lou Passagin qui s'en charge.

5.2 PRINCIPES GENERAUX

Les pharmacies volontaires participent à un programme de distribution de Kit +. Outre la distribution gratuite de kit +, l'objectif est de former les pharmacies pour qu'elles soient capables, en fonction des situations ou des demandes, d'orienter les usagers de drogues vers le réseau départemental de prise en charge des conduites addictives. Le pharmacien assure ainsi un rôle d'acteur de santé publique. Il incite à un dépistage viral (VIH, VHC, VHD) et favorise l'orientation des usagers de drogues vers le dispositif de soins et le dépistage local.

Ainsi ce programme peut se résumer de la façon suivante :

- Former les pharmacies volontaires pour adhérer à un programme de distribution de matériel d'injection
- Mettre gratuitement à disposition des usagers, des seringues et tout le matériel stérile. Les usagers ont la possibilité de ramener leurs seringues usagées dans les pharmacies.
- Délivrer une information spécifique (orale, et écrite) sur le nouveau filtre à usage unique et à membrane Stérifilt (principe, intérêt, mode d'emploi)
- Orienter les usagers de drogues vers les structures de RDR, de soins et les consultations de dépistage.

Objectif Général :

Faire des pharmaciens des relais d'accueil et d'information adaptés aux usagers de drogues et valoriser leur statut d'acteur de santé publique.

Objectifs secondaires

- Identifier les moyens existants ainsi que les freins limitant la délivrance du matériel d'injection dans les pharmacies. Faire évoluer quantitativement la délivrance des kits + dans les pharmacies.
- Faire la promotion des automates.

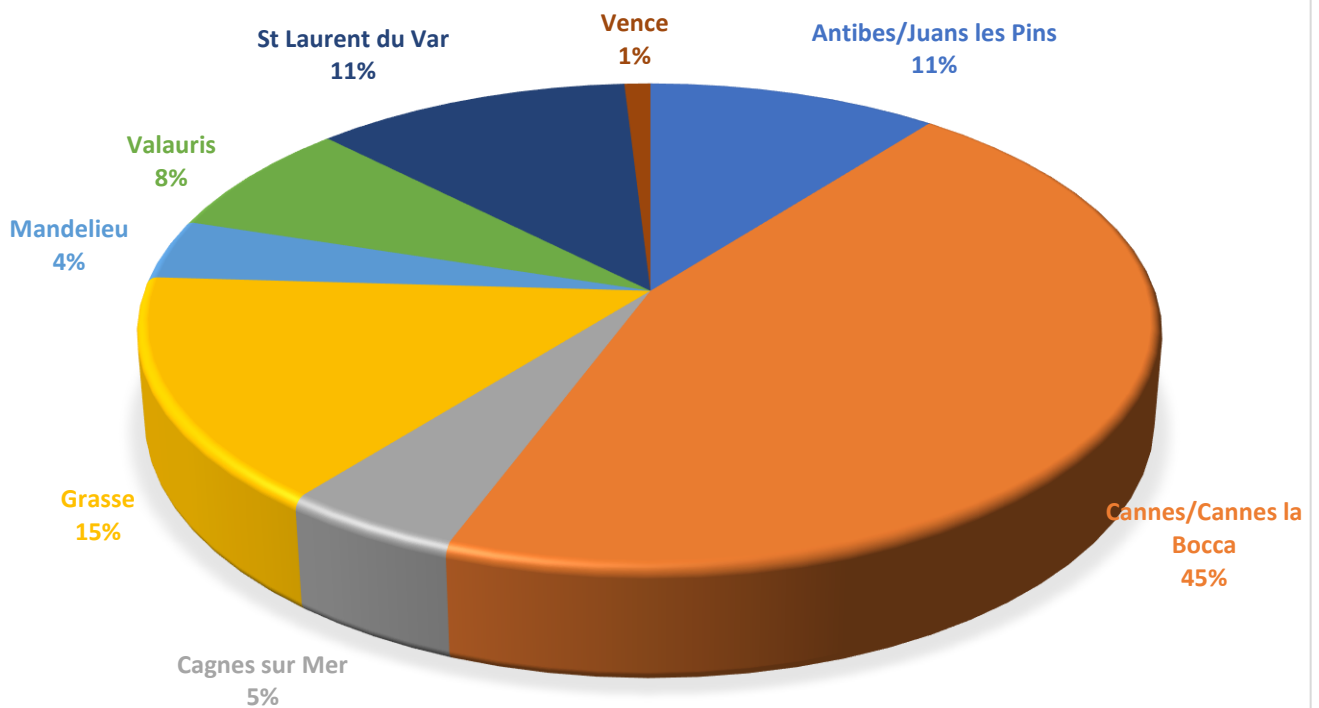
Objectifs opérationnels :

- Mettre en place sur l'ouest du département toutes les procédures d'exercice et de fonctionnement permettant l'approvisionnement, la récupération, les règles de sécurité, la communication avec les pharmacies volontaires.
- Organiser un planning de visites effectuées par Entractes Mobile afin de recueillir l'activité de ce programme et les demandes et remarques ou difficultés des équipes des pharmacies afin de les soutenir dans leur action
- Permettre la livraison et la récupération lors des visites, des containers de matériel usagé.
- Mettre en place un contact téléphonique pour assurer un soutien méthodologique.
- Assurer la médiation en cas de difficultés avec certaines personnes

5.3 ACTIVITE DU PROGRAMME PHARMACIE

TOTAL : 55 pharmacies (25416 Kit+ distribués)

REPARTITION DE LA DISTRIBUTION DE KIT+ EN PHARMACIE SUR L'OUEST DU DEPARTEMENT



Ville	Nombre de Pharmacies	Total de KIT+ distribués
ANTIBES/ JUANS LES PINS	7	2688
CANNES/CANNES LA BOCCA	10	11472
CAGNES SUR MER	9	1272
GRASSE	13	3864
MANDELIEU	5	1008
VALLAURIS	3	1944
ST LAURENT	4	2928
ROURET	1	0
VENCE	3	240
TOTAL	55	25 416

6. LES AUTOMATES DISTRIBUTEURS ECHANGEURS ET RECUPERATEURS DE SERINGUES

Le dispositif français de réduction des risques par automates est composé, fin 2015, de 260 sites de distribution de trousse de prévention en France (source association SAFE).

La mise à disposition d'automates distributeurs/échangeurs/récupérateurs de seringues complètent le dispositif mis en œuvre par les CAARUD IMP'ACTES.

Cette action participe à l'objectif de diminuer l'incidence des risques infectieux (principalement VIH et hépatites) liés directement à l'utilisation de matériel d'injection usagé.

Elle participe également à l'objectif de diminuer l'abandon de seringues sur la voie publique.

Les automates offrent :

- Une disponibilité 24h/24 et 7 jours/7
- Un anonymat

Ils permettent ainsi à des personnes qui ne peuvent pas, ou ne veulent pas, utiliser les autres lieux de distribution d'obtenir du matériel d'injection stérile et de déposer et / ou échanger du matériel usagé :

- Les lieux et horaires des permanences du bus qui ne peuvent pas répondre à toutes les situations
- Les officines qui ont également des horaires et ne peuvent pas non plus correspondre à tous les injecteurs, notamment ceux qui souhaitent protéger leur anonymat

L'utilisation de l'automate est ainsi privilégiée par les usagers qui désirent obtenir du matériel en dehors des horaires d'ouverture des structures ou des officines, ou par des personnes qui n'osent pas se rendre dans une pharmacie, ou qui craignent de se faire "étiqueter" comme toxicomane en fréquentant les structures spécialisées.

Le distributeur/échangeur/récupérateur répond également aux besoins des utilisateurs occasionnels, et/ou impulsifs, de part la disponibilité immédiate et facile des trousse de prévention kit +.

Les Alpes-Maritimes disposent de six automates répartis géographiquement comme suit :

5 appareils gérés par nos soins sur l'Ouest du département :

Antibes :

- 1 distributeur simple situé angle rues Pasteur et Carnot, devant le service d'hygiène de la ville. Il a été remplacé en 2013.
- 1 distributeur/échangeur/récupérateur situé 14 avenue Reybaud, devant le CSAPA.
- 49 ravitaillements ont été effectués.
- 7 interventions de maintenance ont été nécessaires.

Grasse :

- 1 distributeur/échangeur/récupérateur situé sur le parking de l'hôpital de Grasse. Cet appareil fonctionne depuis le 2 mai 2007.
- 11 ravitaillements ont été effectués.
- 1 interventions de maintenance ont été nécessaires.

Cannes :

- 1 distributeur / échangeur / récupérateur rue ISOLA BELLA (Entrée du centre méthadone). Cet appareil fonctionne depuis le 20 janvier 2010.
- 56 ravitaillements ont été effectués.
- 7 interventions de maintenance ont été nécessaires.

Cagnes sur Mer :

- 1 distributeur en façade de la pharmacie LE BEAL
- Ravitaillement assuré par le pharmacien

Cette année, la baisse des demandes de cette pharmacie nous a alerté et après avoir pris contact avec la propriétaire, celle-ci nous a confirmé le faible rendement de l'automate. Nous pouvons supposer que le développement du réseau pharmacie a permis aux usagers de pouvoir se servir plus près de chez eux.

Activité des automates :

Chaque appareil demande un ou deux ravitaillements chaque semaine. Des interventions de maintenance sont également nécessaires car les appareils sont assez sensibles à la pluie et/ou à de mauvaises manipulations.

La délivrance des kits + par les automates 2018

Ville	2018	
	Nombre de Kit+	Nombre de seringues
Cannes	1179	2358
Grasse	104	208
Antibes	2656	5312
Cagnes /mer	52	104
Total	3991	7982

La mise à disposition de jetons

Les automates fonctionnent avec des jetons. 3 des 5 appareils mis en place fournissent le jeton en échange d'une seringue usagée. Les deux derniers (Antibes et Cagnes sur Mer) n'assurent pas cette fonction. De ce fait, nous essayons de mettre à disposition des jetons dans différents lieux et auprès de différents partenaires : auprès des officines qui participent au programme, dans les CSAPA, chez les autres partenaires.

7. LES PRESTATIONS COMMUNES AUX DEUX SITES

7.1 MATERIEL DESTINE A LA REDUCTION DES RISQUES LIES A L'INJECTION

Les Seringues : ce chiffre correspond à la distribution de matériel à Nice, sur l'Ouest, au CSAPA Olivetto ainsi qu'aux partenaires.

2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
116700	96462	73667	85360	92681	77222	131767

Le matériel distribué est en augmentation cette année malgré la perte de notre permanence avenue Thiers.

Nous pouvons expliquer cette augmentation par la distribution que nous avons mise en place auprès du CSAPA de l'Olivetto car même si nous laissons du matériel au CSAPA de l'Olivetto depuis toujours, il est important de noter qu'en 2018 ce sont 47607 seringues à l'unité qui y ont été distribuées. Au niveau de l'accès au matériel cette stratégie a très bien fonctionné, presque trop bien car l'augmentation de cette activité a perturbé le fonctionnement du CSAPA. Cette situation est en train de s'équilibrer avec l'ouverture du local.

L'injection de Méthadone devient marginale en effet pour 2018 nous n'avons distribué qu'une soixantaine de seringues gros volumes 20 et 50ml.

Nous ne comptabilisons pas ici le matériel donné avec les seringues : aiguilles, flacons d'eau distillée, tampons alcoolisés, solutions ou tampons nettoyants ou désinfectants, stéricups, conteneurs (récupérateur seringues souillées).

Nous continuons à encourager les usagers à utiliser le "stérifilt" (filtre membrane) qui a une double utilité :

- Mieux filtrer les préparations que les usagers s'injectent
- Ne plus permettre une pratique courante : "refaire les cotons", ou offrir des cotons, c'est à dire en période de pénurie, ou pour faire plaisir, réutiliser des filtres en les re-mouillant afin d'en extraire la "substantifique moelle", au mépris des règles basiques d'asepsie ou d'hygiène.

L'apprentissage de son mode d'utilisation est un moment privilégié où un véritable échange autour des pratiques à risque et des contaminations virales peut s'instaurer.

Le stérifilt bien adapté pour la consommation de subutex l'est beaucoup moins pour celle de skénan et de Ritaline or ce sont ces deux derniers produits qui sont privilégiés par les usagers en grande précarité du centre Ville de Nice. En 2018, 16029 stérifilts ont été distribués.

7.2 MATERIEL DESTINE A LA REDUCTION DES RISQUES LIES AU SNIFF

« Roule ta paille »

Environ 3540 « roule ta paille » ont été distribués.

Plus que l'outil de prévention "kit sniff", c'est son élaboration, sa diffusion, l'information qu'il a permis qui ont été appréciés. Les personnes en charge de la prévention ont pu aborder plus fréquemment un geste jusque-là peu parlé : seuls les saignements de nez faisaient l'objet de demandes de soins et les conseils autour du sniff étaient peu élaborés, hormis une plaquette de l'association ASUD ... Les sniffeurs ont pu collaborer à une réflexion et une amélioration notable de leurs pratiques.

Chaque kit est composé d'un bloc de 25 post-it accompagné de fioles de sérum physiologique, le tout étant inséré dans un sac plastique permettant de conserver le matériel à l'abri de toutes saletés.

Nous avons pu continuer à présenter, plus fréquemment et avec plus de conviction, le sniff comme une alternative à l'injection, particulièrement lorsque l'injection devient difficile et que les infections se multiplient, suivant le vieux proverbe chinois : *"tout ce qui se shoote peut se sniffer"*.

KIT BASE

Ville	2018
Nice	109
CSAPA Olivetto	30
Divers (Partenaire : AIDES)	60
Total	199

Le Kit base est un outil de Réduction des Risques et des Dommages qui permet aux personnes usagères de Cocaïne basée de la fumer dans de bonnes conditions sanitaires

Le démarrage en 2016 sur le territoire de Cannes de la distribution de KIT Base, nous a permis progressivement de pouvoir proposer ce matériel sur nos permanences de Nice et d'Antibes. L'offre de cocaïne sur le territoire est grandissante et ce produit est devenu plus accessible (prix en baisse) la distribution des Kit base s'est développée et ce, depuis 3 ans.

En 2018, 395 Kit base ont été distribués dans nos différentes interventions (maraudes, permanences) à Nice, Antibes et Cannes, soit en direct auprès de nos usagers soit via nos différents partenaires : CSAPA d'Antibes, PASS de l'hôpital de Cannes, le CSAPA Iso Bella de Cannes.

Dans un souci d'améliorer la RDRD ; nous avons travaillé avec des usagers experts sur un outil amélioré par rapport au Kit Base acheté. Nous complétons ce Kit avec des conseils et du matériel permettant une utilisation sanitaire à moindre de risque : bicarbonate de soude, tampons, crème, cup.

Perspectives :

Le CSAPA de Grasse constatant une augmentation des personnes fumant la Cocaïne, souhaiterait pouvoir proposer ces Kit à leurs usagers. Une rencontre doit avoir lieu pour montrer aux équipes soignantes comment s'en servir.

7.3 MATERIEL DESTINE A LA REDUCTION DES RISQUES LIES AUX PRATIQUES SEXUELLES

Nous continuons à distribuer des préservatifs masculins et féminins ainsi que des dosettes de gel lubrifiant en dehors de ceux présents dans les kits d'injection distribués. Des préservatifs sont également présents dans les KIT hygiène destinés aux femmes.

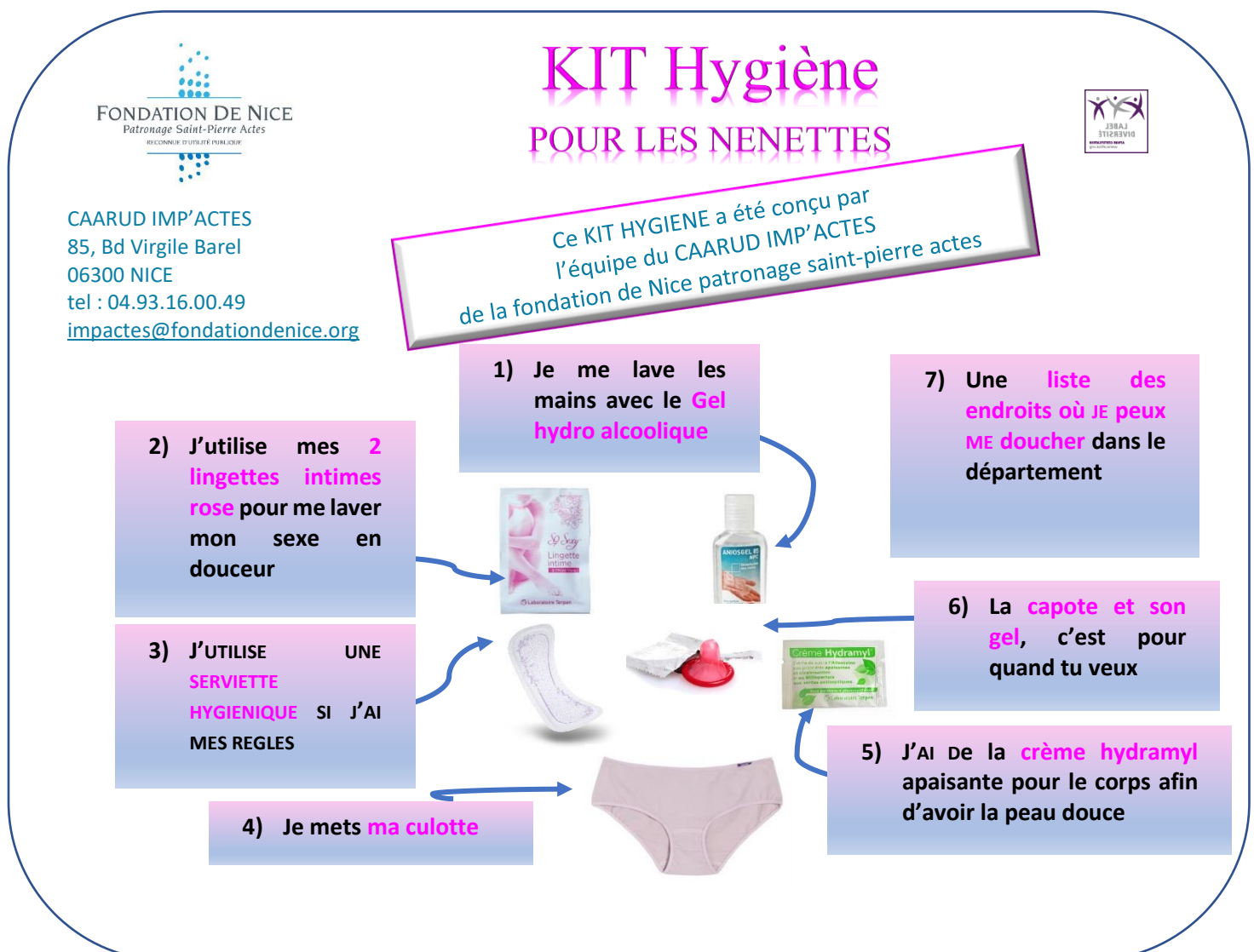
Nous continuons à délivrer des messages de prévention en rapport avec les infections VIH/VHC et les IST.

7.4 KIT HYGIENE FEMME

Ce KIT a été créé par l'équipe du CAARUD IMP'ACTES après le constat fait sur le terrain des difficultés rencontrées par les femmes en situation précaire lorsqu'elles ont leurs règles menstruelles.

Le KIT est composé :

- un sachet refermable
- une culotte en Cotton
- Des lingettes nettoyantes pour la toilette intime
- Un flacon de gel hydroalcoolique pour se nettoyer les mains
- 2 serviettes hygiéniques
- 1 préservatif avec du gel
- D'une notice incluant les lieux où se doucher



8. LES ACTIONS

8.1 LES ENTRETIENS, ORIENTATIONS ET ACCOMPAGNEMENTS

Les salariés du CAARUD réalisent un nombre important d'entretiens informels dans le cadre de l'accueil collectif et de l'accueil individuel du public.

Le décompte de ces entretiens est particulièrement difficile et les chiffres sont très probablement largement sous évalués.

Nous mettons en œuvre des actions d'accompagnement vers les soins et l'aide à l'insertion sociale des usagers. Il faut d'abord préciser, qu'en dehors des données de la fiche d'accueil, proposée lors du premier passage, nous ne faisons pas de recueil écrit d'informations concernant les personnes. Conformément au projet du CAARUD qui se veut non intrusif, dans le "seuil adapté", nous n'avons pas de dossiers de "suivi" des personnes reçues.

C'est autour de l'idée de "créer du lien" et de lutter contre les exclusions, que les différents acteurs peuvent se rejoindre, chaque intervenant pouvant se retrouver derrière l'idée de la réactivation du lien social. Pour chacun d'entre eux, la mise à disposition gratuite du matériel stérile et l'accueil d'usagers de drogues permet avant tout de créer ce lien, d'établir, ou de rétablir, un contact avec une personne en rupture avec les institutions ou exclue du système de soins.

Au travers des liens tissés avec les uns et les autres, notre objectif est de permettre que l'orientation ou la mise en relation puisse se faire dans les meilleurs délais et avec la meilleure coordination possible.

Nous avons institué des correspondances avec un ensemble de structures sociales et sanitaires en mettant en place, dans l'équipe, des personnes référentes chargées d'établir et d'entretenir le contact avec un certain nombre d'associations ou structures partenaires. Nous réalisons une majorité de médiations par téléphone mais nous accompagnons aussi physiquement les personnes lorsque cela est nécessaire.

A notre niveau nous tentons de lutter contre les différentes formes d'exclusion rencontrées par les usagers de drogues actifs en grande précarité sur Nice (culturelle, sociale, économique, sanitaire...).

Un souci majeur : l'accès à l'hébergement

Sur le département il n'existe qu'une quarantaine de places d'hébergement réservées aux usagers de drogues lorsqu'ils sont en soin et le dispositif de droit commun, en matière d'hébergement, est saturé et donc peu disposé à accueillir les usagers de drogues désocialisés.

Nous pouvons noter qu'il est toujours difficile pour les usagers que nous recevons d'être pris en charge dans les dispositifs hors du champ spécialisé. Les critères ou exigences des services auxquels ils se présentent, suite à une orientation, restent pour eux difficiles, voire impossibles.

Trois difficultés majeures apparaissent au cours de ces orientations :

- le manque de place d'hébergement en CSAPA
- le problème d'hébergement avec un animal
- les critères d'admissions à "haut seuil d'exigence" dans les structures d'hébergement non spécialisées.

8.2 L'ACCES AUX SOINS

L'infirmière (1ETP) a continué son rôle d'éducation à la santé, d'information et de responsabilisation sur des pratiques qui évoluent sous nos yeux. Notre objectif est de sensibiliser les usagers à gérer les risques qu'ils prennent. Plus qu'une personne consommant des produits psycho actifs - licites (alcool, tabac, substitution, médicaments divers ...) ou illicites (cocaïne, héroïne ... et autres ...) - c'est l'individu en souffrance que nous recevons.

Nous prenons en compte leurs besoins élémentaires et adaptons nos messages, afin de leur permettre de réduire les risques et les dommages, liés à la fois à leurs modes de vies et à leurs consommations.

Les soins

L'activité de l'infirmière au niveau des soins est principalement liée aux infections causées par les injections, plaies ou traumatismes liés à des chutes ou des rixes, soins d'hygiène pour des dermatoses (principalement aux pieds) ou parasitoses (principalement gale).

Nous proposons aussi des tests urinaires de grossesse pour les femmes. L'absence de règles souvent liée aux consommations et aux modes de vie de ces femmes (errance, grande précarité) entraîne souvent un retard important dans la découverte d'une grossesse. Ce retard peut être problématique en cas de volonté d'avortement. Par ailleurs la grossesse est souvent un moment privilégié pour réfléchir sur soi, ses consommations, ses modes de vie et parfois initier un traitement de substitution.

Les entretiens sanitaires

Il n'y a pas de suivi infirmier ni médical stricto sensu, mais des soins à la demande, des entretiens en vue d'obtenir les éléments d'un diagnostic infirmier, médical, et une orientation dès que cela est possible. L'aide à l'adhésion aux traitements (VIH, VHC, substitution) passe par le lien de confiance, le dialogue, l'information et les orientations. Ce travail de patience, ce tissage brin à brin du lien à la personne en difficulté, est le préalable indispensable à toute prise en charge thérapeutique. Il impose de reconnaître l'autre en tant que personne et pour les soignants d'apprendre à négocier. Nous avons tous notre propre vision de la santé, du bien-être, et leur mieux-être n'a pas à nous satisfaire. Nous devons pouvoir accepter un refus des soins qui nous paraissent pourtant justifiés pour pouvoir les re-proposer plus tard lorsque la personne y sera disposée.

8.3 L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISE

L'action éducative vise non seulement l'accès aux dispositifs sanitaires et sociaux, mais aussi le maintien des droits et la continuité des soins. L'inscription dans les différents dispositifs par l'accompagnement individualisé nous permet d'approcher cet objectif.

Cet accompagnement individualisé ne concerne pas tous les usagers du lieu mais ceux qui sont dans des situations les plus difficiles : très grande précarité, problématiques multiples et complexes, isolement, problèmes psychiatriques, ... Pour ces personnes, il ne suffit plus alors d'orienter simplement, ou de mettre en contact par le biais du téléphone ou d'une rencontre sur place, mais bien d'accompagner la personne au "bon moment" vers la structure adaptée. C'est bien **d'un accompagnement physique** que ces personnes ont besoin.

Cette présence au jour le jour nous permet de pouvoir assurer une certaine cohérence dans l'accompagnement de la personne, à la fois dans le temps et dans la multitude des tentatives de suivis pour certains. Dans la mesure où la personne est revue régulièrement, l'équipe est plus apte à saisir le bon "moment" (où elle est accessible à notre discours, où elle n'est pas trop sous-produit, où elle est motivée, ...) pour l'accompagner vers le travailleur social qui pourra régulariser son dossier RSA, vers le centre CPAM pour régulariser ses droits, vers le centre d'hébergement pour obtenir un toit, et pour l'accompagner vers le dispositif de soins : CSAPA, unité de méthadone, services hospitaliers, médecine de ville et de réseau, consultation dentaire, ...

Il s'agit également pour l'équipe de favoriser la continuité des soins. Nous chercherons à dépasser les crises, les échecs, en incitant chaque personne à poursuivre son traitement sans se décourager. Lorsqu'une personne est hospitalisée, isolée, nous dégageons du temps pour pouvoir aller la voir, la soutenir, faire le lien avec l'équipe soignante de l'hôpital.

Régulièrement des usagers nous téléphonent de l'hôpital pour maintenir le contact, pour avoir quelqu'un à qui parler de leur quotidien, pour des besoins matériels précis suite à des hospitalisations dans l'urgence.

L'accès au réseau de droits communs est un des objectifs de notre mission mais la complexité des différents dispositifs, ainsi que celle des situations des personnes (changement de département, instabilité, illettrisme, ancienneté dans la précarité, ...), nous obligent à un travail de médiation et d'accompagnement vers les différents services concernés.

Cet accompagnement peut permettre à l'utilisateur de pouvoir modifier certaines de ses représentations des différentes structures ou institutions. Il peut également permettre au personnel de ces structures de modifier ses représentations sur les usagers. Nous pouvons être présents, en tant que médiateurs, pour faciliter ces échanges et permettre à chacun d'être entendu.

8.4 – REALISATION DE TESTS RAPIDES D'ORIENTATION ET DE DEPISTAGE VIH (TROD)

Les Tests Rapides d'Orientation et de Dépistage VIH permettent de savoir, en quelques minutes avec une goutte de sang prélevée sur le doigt, si la personne a le VIH.

LES PUBLICS CONCERNES

Les bénéficiaires du :

- CAARUD IMP'ACTES, usagers de drogues en grande précarité, environ 1000 personnes rencontrées chaque année, principalement des Usagers de Drogues par Voie Intraveineuse, UVDI.
- CSAPA, usagers de drogues en démarche de soins, environ 250 personnes suivies chaque année.
-

C'est un public majoritairement en grande précarité, avec un mode de vie et un rapport à l'hygiène et la santé les rendant vulnérables aux risques infectieux.

LE TERRITOIRE CONCERNE

Particulièrement Nice et l'ouest du département (permanences du bus échanges de seringues sur Cannes, Antibes)

LES OBJECTIFS

Les objectifs généraux de nos actions recoupent ceux du cahier des charges. Permettre aux populations les plus exposées et les plus isolées du système de soins de :

- Faciliter la connaissance de son statut sérologique
- Adapter des stratégies de prévention
- Mettre en œuvre une démarche de soins précoce pour les personnes ayant un résultat positif au TROD.
- Développer plus largement les connaissances des personnes sur les IST et les Hépatites et leur permettre d'accéder aux informations et moyen de réductions des Risques

Les salariés de l'équipe ont été formés aux TROD VIH, VHC du 5 au 7 novembre 2018 les 11,12 et 13 par la Fédération Addiction.

Si des formations complémentaires sont proposées par l'ARS nous nous engageons à orienter l'ensemble des salariés ayant été formé à réaliser les TROD.

La responsable de l'activité de dépistage, Muriel CHATEAU, Cheffe de Service du CAARUD IMP'ACTES, s'assure :

- que les acteurs soient formés
- que la mise en place de l'action respecte les exigences réglementaires
- que l'assurance qualité est bien mise en œuvre
- que l'ensemble des conditions nécessaires sont réunies pour un bon déroulement

de chaque action.

Nous sommes en attente de la signature de l'ARS de l'avenant à la convention TROD pour commencer à les proposer dans le local.

Nous avons participé à la journée du 1^{er} décembre 2018 avec AIDES, le COREVIH où nous avons pu effectuer des TROD.

8.5 - SLAM

La lecture du rapport de Aides de mars 2013 concernant la pratique du SLAM dans le milieu HSH de la région parisienne a montré que la consommation de cathinones par injection dans un cadre sexuel, conduisait des personnes qui ne se pensaient pas comme des usagers de drogues, à prendre des risques importants pour leur santé et notamment en termes de contamination VIH/VHC et au niveau social et psychologique.

Ce phénomène du Slam était décrit comme étant localisé à Paris, toutefois, la mise en place d'une permanence régulière nous a permis de constater que le slam existe dans la communauté Gay de Nice. Ce phénomène est particulièrement difficile à observer et à quantifier car l'approvisionnement en cathinones semble se faire essentiellement par l'achat sur internet. Les consommations ont lieu dans des espaces privés et le recrutement des participants se fait également sur internet sur les sites de drague en ligne. Il est donc particulièrement difficile d'approcher les slameurs actifs. Les usagers rencontrés étaient des hommes de 35 et 50 ans bien insérés socialement qui commençaient à ressentir les effets négatifs liées à l'abus de méphédronne ce qui les a conduits à venir chercher de l'aide et des conseils lors des permanences chez Aides.

A la différence des usagers habituellement rencontrés aux CAARUD la sexualité (souvent hard et en groupe) est inextricablement liée aux consommations et il devient impensable d'avoir des relations sexuelles sans produit. Par ailleurs, lorsque la consommation devient quotidienne le produit prend toute la place et la sexualité disparaît.

Il nous a semblé important de parvenir à rencontrer les slameurs dès le début de leur trajectoire d'usage afin de réaliser un travail de counseling leur permettant de ne pas perdre le contrôle de leurs consommations et de limiter les risques liés aux contaminations vih/vhc et à la pratique des injections.

Pour cela, nous avons donc élargi notre approche avec l'association LGBT composée notamment de patrons de lieux festifs HSH mais également avec le Service d'infectiologie du CHU et le COREVIH.

En 2018 le CAARUD IMP'ACTES a continué les Permanences Santé Sexuelle (PSS) chaque premier vendredi du mois dans les locaux de l'association AIDES. Chaque permanence a été annoncée par affichage dans les lieux festifs HSH et sur les sites de drague en ligne.

8.6 LES INTERVENTIONS EN MILIEU FESTIF

Le CAARUD IMP'ACTES a signé une convention avec le service santé publique de la Mutualité Française PACA pour réaliser des interventions conjointes dans le milieu festif du département.

Les professionnels d'Entractes ont participé à 5 soirées et nuits d'interventions durant l'été 2018 :

FESTIVALS	NOMBRE DE SOIREES	NOMBRE APROXIMATIF DE PERSONNES RENCONTREES SUR LES STANDS
Crossover Summer Beaulieu	1	30
Soirée Nuit guitares Beaulieu	1	35
Soirées Nuit carrées Antibes	2	63
Soirée Crossover Nice	1	42
Total	5	170

* *L'intervention a été réalisée à l'extérieur du Festival en collaboration avec l'Espace Santé Jeune de Cannes.*

Les professionnels d'entractes ont été sollicités pour répondre à toutes les questions liées aux consommations de produits psycho actifs et à la réduction des risques induits par leurs usages.

L'intérêt de ce type de soirée réside essentiellement dans le fait de rencontrer un public nettement moins engagé dans des consommations que celui rencontré au CAARUD IMP'ACTES, nous avons pu insister sur les risques de transmission d'hépatite C lors de la consommation par sniff de cocaïne essentiellement, souvent présente dans le milieu de la fête sur la Côte d'Azur.

Par ailleurs, les questions traitant du sida des hépatites et des IST ont représenté une part non négligeable de l'activité.

9. PARTENARIAT ET FORMATIONS

9.1 LE PARTENARIAT

Le partenariat revêt différents aspects tant pour promouvoir notre action que pour connaître. Cette médiation facilite l'orientation et l'accès des usagers aux dispositifs sanitaires et sociaux. Comme cité précédemment, nous sommes en contacts réguliers avec les acteurs locaux des lieux où sont assurées les permanences. A quoi vient s'ajouter des distributions d'affiches et de plaquettes expliquant notre mission.

A NICE

- CAARUD lou Passagin
 - CSAPA : Olivetto, Emergence, l'Anpaa,
 - Hôpital l'Archet, Pasteur
 - La PASS de Pasteur
 - AIDES
 - Ville de Nice
 - MUTUALITE FRANCAISE
- le SAMU SOCIAL
 - Médecin du Monde
 - EMPP
 - ISN Santé et jeunes
 - COREVIH
 - Métropole

A Cannes

- Centre Méthadone « ISOLA BELLA »
 - Les pharmacies (10)
 - Le CCAS (Accueil de jour)
 - PASS Hôpital des Broussailles
- Espace santé jeunes
 - Équipe Mobile Psychiatrie Précarité
 - A.S.A.

A Grasse

- Le CSAPA La Caravelle
- Les pharmacies (13)
- L'Atelier Santé Ville

A Antibes

- ALC RESO
 - Le CSAPA
 - La Croix-Rouge
- ANPAA
 - Pharmacies (7)
 - Urgence Sociale

9.2 LES FORMATIONS

L'équipe a participé aux formations suivantes :

- Colloque à paris avec la Fédération addiction 2 jours
- Formation TROD VIH et VHC
- Formation RDR alcool
- 2 jours d'étude à l'association Ithaque (CAARUD, CSAPA, SCMR)

Dans le cadre des orientations stratégiques de la Fondation, une partie de l'équipe a été formée au pouvoir d'agir et au développement du numérique afin de réduire la fracture numérique.

L'équipe a été également formée à l'utilisation du logiciel EO CAARUD.

10. LES PERSPECTIVES CAARUD OUEST 2019

10.1 ANTIBES

A la suite des différentes réunions auxquelles nous avons convié les partenaires d'Antibes afin de comprendre le faible développement de la file active, nous avons pu effectuer un diagnostic et proposer un projet pour 2019.

DIAGNOSTIC LOCAL ANTIBES

Le local du CAARUD à Antibes a été créé en novembre 2017, sur la demande de l'ARS malgré la faible file active que nous avons lors de nos permanences en bus mobile (une fois par semaine).

Ce local a ouvert en novembre 2017, sans communication particulière en dehors des partenaires du champ des addictions. Il a été décidé que ce local ouvrirait 2 demi-journées par semaine, dans un premier temps sans prestation d'hygiène et sans accueil collectif (sur rendez-vous).

Au terme de quelques mois d'ouverture, nous n'avons toujours pas de file active et nous avons mis en place les actions suivantes :

- Permanence tous les mercredi matin avec le bus à l'urgence sociale
- Maraudes régulières dans le centre -ville
- Présence aux réunions d'harmonisation 1 fois par mois, comprenant les partenaires institutionnels : hôpital, CCAS, Madame ARCUCCI (déléguée santé de la ville d'Antibes) la CASA , les associations : la croix rouge, ALC,
- Rencontre régulière avec le CSAPA hospitalier
- Nous avons obtenu de la mairie d'Antibes un emplacement dédié à proximité du CSAPA et du Distribox
- Intervention de la cheffe de service pour parler des CAARUD dans un colloque à Antibes sur la précarité en présence de tous les acteurs de la santé, représentant ARS, maire ...
- Diffusion de plaquettes

Malgré ces actions, la file active n'étant que de 4 usagers nous avons organisé une réunion en juin qui s'est déroulée le 27/10 au local en présence des 2 CSAPA et de l'ELSA.

Les constats des partenaires :

Les partenaires confirment qu'il existe sur Antibes une population d'usagers poly-consommateurs (alcool, produits psychotropes), précaires mais aussi d'autres plus insérés. Les partenaires précisent toutefois une prévalence des dépendances liées à l'alcool.

De façon générale, les partenaires expliquent notre faible file active par :

- Un manque de repérage : le local n'est pas identifié
- Une trop faible amplitude des ouvertures : 2 demi -journée
- Les salariés du CAARUD mal identifiés car toute l'équipe tourne sur le local
- L'absence de prestations liées à l'hygiène : ni douche, ni machine à laver

1 - Permettre aux usagers d'identifier le local tout en restant discret avec une plaque indiquant :

**FONDATION DE NICE
JOURS ET HEURES D'OUVERTURE**

2 – l'ARS finance 2 ETP de travailleur social et 0,5 d'infirmier, toutefois avec le recrutement d'une infirmière à temps plein nous aurons 3 ETP sur l'ouest.

- Nous détacherons 1 travailleur social qui sera permanent sur l'ouest (Antibes et Grasse) ainsi qu'un(e)infirmier(e). le troisième ETP sera un travailleur social qui changera chaque semaine
- Les missions seront les suivantes :
 - o L'accueil au local
 - o La permanence du bus (Antibes)
 - o Les pharmacies
 - o Les Distribox
 - o Le partenariat

Le local sera ouvert :

- Le lundi après- midi de 13h30 à 16h
- Le mercredi matin de 9h30 à 12h30
- Le jeudi après-midi de 13h30 à 16h

Les demi-journées seront destinées aux partenaires, aux maraudes et aux rendez-vous.

-

La présence d'un travailleur sociale permanent permettra un meilleur repérage pour les partenaires comme pour les usagers, des ouvertures plus nombreuses, la possibilité d'effectuer des permanences plus régulières dans les différents services concernés et notamment l'urgence sociale et la croix rouge.

Le CSAPA hospitalier d'Antibes propose de délocaliser leur atelier journal dans notre local avec les usagers participants afin de faire connaître notre dispositif.

Cet intervenant fera partie intégrante du CAARUD. il sera présent le Mardi et le vendredi à Virgile Barel et participera aux réunions d'équipe du mardi après-midi. La cheffe de service sera présente à Antibes au moins une fois par semaine

3 – prestations :

- Collations
- Distribution matériel stérile
- Entretien RDR
- Entretien sociaux, orientations, informations
- Entretien infirmiers et petits soins
- L'achat d'une machine à laver et d'un sèche-linge

De plus, nous avons en perspective et en collaboration avec le CSAPA d'Antibes, deux journées d'information sur les addictions, avec le bus :

- journée à l'hôpital La Fontonne
- journée sur les addictions devant la médiathèque de Juan les Pins, à destination d'un public plus large

10.3 GRASSE

- Formation RDR de l'équipe de voierie
- Projet en cours pour construire le projet RDR Maison d'Arrêt de Grasse
- Poursuivre le partenariat avec l'équipe du CSAPA
- Proposition de leur fournir un matériel adapté aux consommations des patients type Kit base avec une formation associée.

10.4 CANNES

- Poursuivre nos permanences
- Poursuivre les partenariats avec l'hôpital et le CSAPA
- Travailler avec la Mairie à la possibilité d'obtenir un emplacement fixe pour le bus

En ce qui concerne le programme d'échange de seringue sur l'ouest du département nous allons continuer à développer le partenariat avec les pharmacies.

Pour 2019, nous allons proposer une formation spécifique en direction des pharmaciens pour l'utilisation du matériel que nous leur fournissons.

11. LES PERSPECTIVES DU CAARUD NICE 2019

1 - intervention d'un usager pair

Dans le cadre du plan addiction de la MILDECA 2018/2022 (page59), qui énonce dans son objectif 6.4 « rénover les pratiques professionnelles » l'importance de développer la formation des pairs aidants et des patients experts et leur intégration dans les équipes d'addictologie.

Dans ce cadre, nous réfléchissons à recruter un médiateur pair à raison de 18h par semaine et nous avons proposé ce projet à l'ARS.

Définition :

L'approche par les pairs s'inscrit dans une dynamique d'intervention fondée sur la ressemblance entre l'individu portant le rôle d'intervention et celui portant le rôle de bénéficiaire ».

Les principes d'intervention

Le travail pair s'inscrit :

- Dans une démarche de réduction des risques ; il peut enrichir les pratiques d'intervention, transformer les représentations des partenaires vis-à-vis des personnes accompagnées,
- Dans une logique de rétablissement en valorisant le savoir expérientiel qui pourrait « à priori » être perçu comme disqualifiant ou dévalorisant, le travail pair renverse le stigmate et concoure à ce processus de rétablissement.

Les missions

- Accueillir, informer et conseiller les usagers
- Echanger et créer du lien avec les usagers et les professionnels
- Orienter
- Se familiarise avec le logiciel EO
- Délivrer du matériel stérile
- Participer aux maraudes
- Assister aux réunions de service
- Participer aux différentes formations, colloques

Les modalités d'action :

- Contrat travailleur pair de 18h
- Maraude le samedi de 9h30h à 12h30 avec un salarié du CAARUD pour rencontrer les usagers dans d'autres lieux et distribution du matériel RDR (3h)
- Intervention au local 2 fois par semaine à l'accueil accompagné d'un salarié du CAARUD ((6h x 2 = 12h) le jeudi et vendredi
- Réunion de service le mardi de 13h30 à 16h30 (3h)

2- Plateforme en addictologie

En 2018, les équipes du CAARUD et du CSAPA ont travaillées ensemble à la création d'une plateforme addiction. Un séminaire a eu lieu en juillet afin de déterminer les contours de ce projet qui permettra de mutualiser les compétences et les moyens des deux établissements afin de favoriser le parcours des usagers.

Un COPIL pour la préparation d'un deuxième séminaire aura lieu en Mai

Le deuxième séminaire aura lieu en juin 2019 afin de déterminer les modalités d'action et de pouvoir proposer un projet de service

3 - L'équipe du CAARUD a été formée à l'initiation à la Réduction des Risques Alcool et doit poursuivre cette formation en 2019 afin de répondre aux problématiques rencontrées par les usagers dans leur consommation.

4 - La Création d'un accueil spécifique pour les femmes

5 - Création d'un atelier théâtre

6 - Réflexion sur des ouvertures en soirée pour recevoir des publics plus insérés et en difficulté avec leur consommation de produits

7 - Création d'un atelier art thérapie

12 CONCLUSION GENERALE

En 2018, notre travail partenarial a renforcé notre visibilité sur les territoires de Cannes et d'Antibes, notamment à travers notre participation active dans les réseaux précarité. Ce travail nous a permis aussi d'être identifiés comme expert en RDR.

L'ouverture du local à Antibes nous a permis de développer d'autres partenariats et de d'élargir nos offres en direction des usagers :

- Accueil adapté
- Possibilité de soins infirmiers
- Accès à internet
- Hygiène

A Cannes, nous poursuivons les maraudes une fois par semaine (en complément des permanences) en binôme avec l'équipe mobile psychiarité et la PASS. Nous commençons à en voir les effets avec la venue de nouveaux usagers aux permanences.

La diversification de notre offre en matériel nous permet de rentrer en contact avec un public moins précarisé, ayant d'autres modes de consommation.

En octobre 2018, un local a été ouvert à Nice. Avec une adresse fixe, les éducateurs ainsi que les usagers ont retrouvé une place, une identité et une légitimité.

La conception du local a été réalisée en co-réflexion avec les salariés du CAARUD :

- - L'espace de vie a été étudié afin de l'optimiser, de permettre le collectif tout en permettant la confidentialité
- -les matériaux choisis sont en parfaite adéquation avec l'accueil du public

L'ouverture de ce local à Nice a permis outre la redynamisation de l'équipe, de pouvoir remplir toutes les missions du CAARUD, dont certaines étaient difficilement compatibles avec le travail de rue ou dans une unité mobile.

L'équipe s'est investie et a fait preuve d'innovation dans le souci d'offrir aux usagers l'opportunité de s'épanouir et de retrouver un souffle :

- - En proposant la mise en place d'ateliers : théâtre, sorties culturelles, cuisine
- - En maintenant le « dispositif REPRISES », dont l'objectif est de franchir, pour les usagers qui le souhaitent, une première étape vers l'insertion professionnelle

L'aller vers reste une priorité. Les maraudes, le développement de la collaboration avec les pharmacies ainsi que la multiplication des permanences avec les partenaires restent des axes prioritaires.





La perspective de la création de la plateforme addiction en collaboration avec le CSAPA ouvre des horizons nouveaux et permet aux équipes de réfléchir à de nouvelles pistes de travail pour développer et enrichir leur offre afin de faciliter le parcours de soin des usagers.

C.A.A.R.U.D. IMP'ACTES REGLEMENT INTERIEUR





LE CAARUD EST UN LIEU A VOCATION SANITAIRE ET SOCIALE.

LA LOI S'Y APPLIQUE DE LA MEME FACON QU'AILLEURS

CELA SIGNIFIE :

-  **PAS DE TRAFIC NI DE CONSOMMATION DANS LE LIEU**
-  **PAS DE VIOLENCE PHYSIQUE OU VERBALE.**
-  **RESPECT DES PERSONNES QUI Y TRAVAILLENT**
-  **L'ACCUEIL Y EST ANONYME ET GRATUIT**

NEANMOINS AFIN DE NE PAS METTRE EN PERIL CE LIEU ET SON PROJET NOUS VOUS DEMANDONS DE RESPECTER QUELQUES REGLES SUPPLEMENTAIRES :

-  **TOUS LES CHIENS DOIVENT ETRE MUSELES**
-  **LE MATERIEL SE PREND EN SORTANT**
-  **TOUTE SORTIE EST DEFINITIVE**
-  **NE PAS RESTER A PROXIMITE DU LOCAL**